N° 161 – Mars 2026

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II

Après un diplôme secondaire II, plus de la moitié des jeunes poursuivent des études. Globalement, selon l'enquête menée par le service de la recherche en éducation (SRED) en janvier 2025 auprès des personnes diplômées en 2023, 52% des jeunes sont encore en formation 18 mois après avoir obtenu un diplôme secondaire II, 33% ont un emploi et 15% ne sont ni en emploi ni en formation. La situation 18 mois après l'obtention d'un titre dépend largement du type de diplôme acquis : 83% des jeunes titulaires d'un diplôme de type général poursuivent des études. Un diplôme professionnel ouvre lui davantage la voie à une transition directe vers la vie active : ainsi, 66% des titulaires sont en emploi ou en recherche d'emploi. Le CFC dual est le diplôme secondaire II le plus orienté vers l'emploi (73% des titulaires ont un emploi 18 mois après), le CFC en école à plein temps conduisant davantage à une poursuite de formation (40%) tout comme la maturité professionnelle (61%, essentiellement en HES). Les jeunes de la volée 2023 qui sont, 18 mois après leur diplôme, en marge du système de formation et du travail semblent moins nombreux et nombreuses à avoir une vision défavorable de leur avenir que leurs homologues de la volée 2021 (23% contre 30% pour la volée 2021).

Après l'obtention d'une certification de niveau secondaire II commence une nouvelle phase importante pour l'avenir professionnel des jeunes. Cette étape, appelée « transition II », va mener les jeunes directement vers la vie active (voir fiche *H2. Accès au marché du travail après une certification secondaire II*) ou vers la poursuite d'études (voir fiche *H3. Poursuite de la formation après une certification secondaire II*).

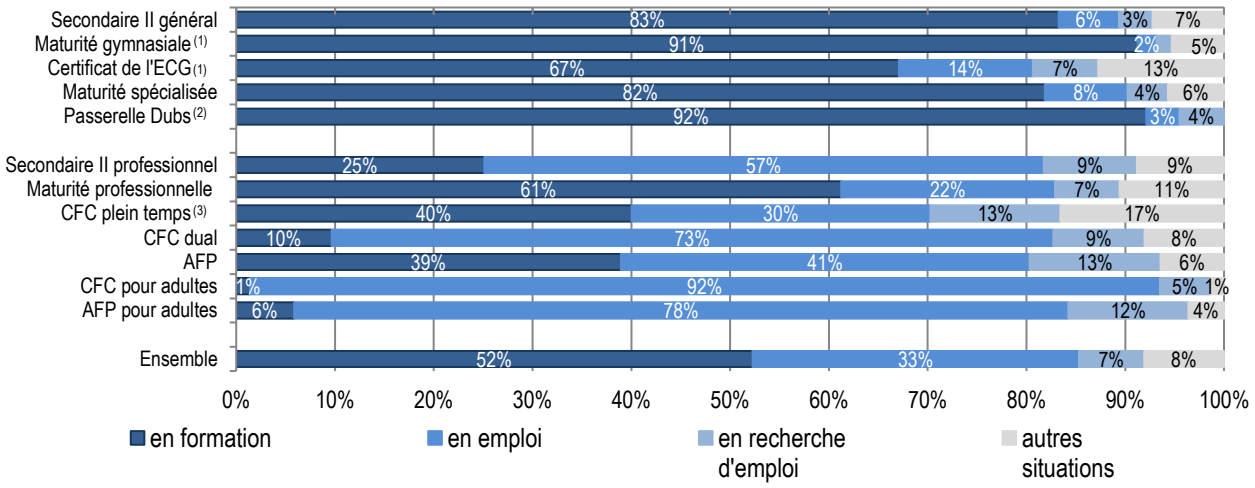
Une enquête menée périodiquement par le SRED apporte des informations sur la situation des personnes diplômées du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre (voir *Pour comprendre ces résultats*). Ce délai permet, d'une part, d'éviter qu'un trop grand nombre de jeunes déclarent des activités transitoires fréquentes à cette période de leur vie (p. ex. service civil/militaire, séjours linguistiques ou voyages) qui ne renseignent que peu sur leur parcours de formation ou leur transition vers la vie active. D'autre part, ce délai permet de connaître les orientations de celles et ceux qui complètent leur formation secondaire II (en effectuant notamment une maturité professionnelle post-CFC ou une maturité spécialisée) ; et enfin, de connaître les situations d'emploi ou de formation lors de cette phase de transition, qui se poursuit d'ailleurs au-delà de ces 18 mois. Lors de l'enquête menée en janvier 2025 auprès de la volée diplômée en juin 2023, environ 3'200 personnes ont répondu au questionnaire sur les 6'700 diplômées et diplômés interrogés (soit un taux de réponse de 48%).

Des diplômes qui mènent directement à l'emploi ou en formation, de manière fortement différenciée

La situation post-diplôme se décline en quatre catégories : *(i)* poursuite d'une formation, *(ii)* en emploi, *(iii)* en recherche d'emploi (que la personne soit, ou non, inscrite à l'Office cantonal de l'emploi) et *(iv)* autres activités telles qu'un service militaire ou civil, un voyage ou un séjour linguistique, ou encore rester à la maison pour s'occuper de proches.

Des poursuites de formation et des engagements vers le monde du travail (en prenant ou en cherchant un emploi) s'observent quel que soit le titre obtenu. Cependant, assez logiquement, un diplôme secondaire II à caractère généraliste conduit davantage à une poursuite d'études (18 mois après un diplôme secondaire II général, 83% des jeunes sont en formation), alors qu'une certification professionnelle ouvre plus fréquemment la voie à une transition rapide vers la vie active (18 mois après un diplôme secondaire II professionnel, 66% des jeunes sont en emploi ou en recherche d'emploi) (voir **H1.a**).

H1.a Situation 18 mois après le diplôme selon le titre obtenu, volée diplômée en 2023



(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (58 maturités et 98 certificats de l'ECG).
(2) Examen complémentaire permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières des hautes écoles universitaires suisses et polytechniques fédérales.
(3) Y compris le diplôme cantonal d'assistante et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Le CFC dual est le diplôme secondaire II le plus orienté vers une prise d'emploi puisque 73% des titulaires de ce diplôme sont dans ce cas 18 mois après. Les diplômées et diplômés restent d'ailleurs souvent dans l'entreprise qui les a formés (44% des personnes diplômées en emploi ont été engagées par leur entreprise formatrice). Les CFC obtenus en école professionnelle à plein temps prédisposent davantage à une poursuite de la formation. Le choix d'un CFC dual *versus* à plein temps en école tend donc à conduire vers des orientations post-diplôme assez différentes.

Le cas des CFC pour adultes ou des AFP pour adultes, obtenus notamment par une procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE), est un peu particulier. Il s'agit d'adultes exerçant déjà une activité professionnelle sans diplôme reconnu. Cette démarche les mène à obtenir une qualification visant à évoluer dans leur carrière professionnelle : ce diplôme peut leur permettre d'avoir éventuellement une meilleure rémunération, d'améliorer leurs chances sur le marché du travail en favorisant la mobilité professionnelle, ou encore de limiter leur risque de se retrouver au chômage.

La maturité professionnelle conduit plus souvent vers la poursuite de la formation (essentiellement en HES) (61%) que directement vers le marché du travail (29%), même si cette dernière orientation reste ~~malgré tout~~ assez fréquente. Dans ce dernier cas, l'insertion dans la vie active est d'ailleurs plutôt aisée car la part des jeunes en recherche d'emploi 18 mois après ce diplôme est un peu plus faible que parmi les titulaires d'un CFC (7% contre 9% pour le CFC dual et 13% pour le CFC plein temps). Le complément de formation donné par la maturité professionnelle est non seulement reconnu par le système de formation pour aller vers les études supérieures, mais également par les entreprises comme gage d'employabilité.

Après une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), près de 40% des jeunes poursuivent leur formation par un CFC. La perméabilité prévue par les ordonnances de formation entre AFP et CFC dual est donc effective pour une partie du public-cible, offrant ainsi à un certain nombre de jeunes la possibilité de compléter leur cursus de formation afin de se positionner plus favorablement sur le marché de l'emploi. Par rapport au dernier relevé (volée diplômée en 2021), la situation est globalement similaire. On constate juste une légère évolution du devenir des titulaires d'une AFP. Par rapport à la volée diplômée en 2021, elles et ils sont plus souvent en emploi, moins en formation et moins en recherche d'emploi. Cette évolution suit celle constatée depuis 4 ans avec une augmentation de l'insertion en emploi pour les titulaires d'une AFP.

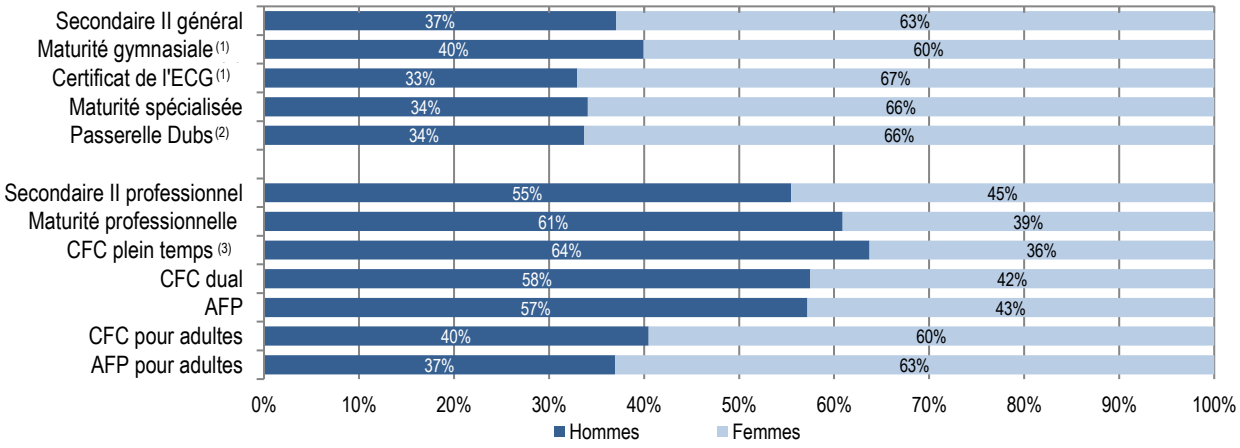
Après un titre généraliste, l'orientation vers le marché du travail est assez rare (9%) au cours des 18 mois suivants. Les jeunes qui sont en emploi ont d'ailleurs le plus souvent des contrats temporaires avant un projet de reprise de formation. La poursuite d'études est la règle après une maturité gymnasiale ou spécialisée (respectivement 91% et 82%). Si la maturité professionnelle est souvent utilisée pour entrer dans la vie active, la maturité spécialisée est nettement plus souvent un complément de formation conduisant vers les HES. Dix-huit mois après un certificat de l'ECG, la poursuite de la formation est également majoritaire (67%), mais l'emploi, la recherche d'emploi ou d'autres activités transitoires (principalement : service militaire ou civiles, stages linguistiques, années sabbatiques) sont encore assez fréquents puisque cela concerne environ un tiers des personnes diplômées.

Des diplômes marqués par des différences de genre et d'origine sociale

Il peut être utile de rappeler ici quelques données de cadrage sur les diplômes obtenus (voir aussi fiche *G2. Type de diplôme obtenu*). Le type de diplôme secondaire II obtenu dépend clairement du genre et du milieu social d'origine, reflétant les différences d'orientation au début des filières du secondaire II (voir fiche *D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II*) et les réorientations ultérieures, également marquées socialement (voir fiche *D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II*).

Les jeunes femmes sont ainsi plus nombreuses à obtenir un diplôme de type général (dont elles représentent 63% des titulaires), alors que les jeunes hommes obtiennent davantage un titre professionnel (ils représentent 55% des titulaires d'un diplôme secondaire II de type professionnel) (voir **H1.b**).

H1.b Répartition des personnes diplômées selon le diplôme et le genre, volée diplômée en 2023

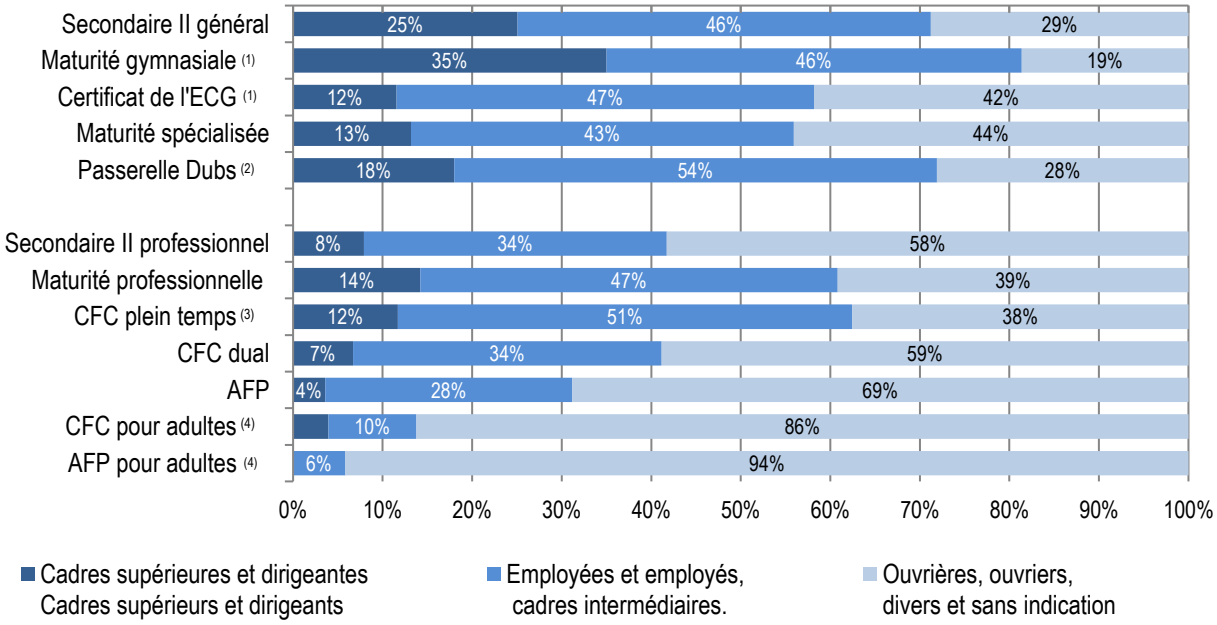


(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (58 maturités et 898 certificats de l'ECG).
(2) Examen complémentaire permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières des hautes écoles universitaires suisses et polytechniques fédérales.
(3) Y compris le diplôme cantonal d'assistante et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).

Source : SRED/nBDS, état au 31.12.2023

Le milieu social d'origine joue également un rôle important : il y a une sous-représentation des jeunes des milieux modestes ou défavorisés parmi les titulaires de la maturité gymnasiale (19% des maturités gymnasiales sont obtenues par des jeunes de milieu modeste en 2023, alors qu'elles ou ils représentent 44% de l'ensemble des personnes diplômées). À l'inverse, cette population d'origine modeste est surreprésentée parmi les personnes détentrices de titres professionnels (58%), et tout particulièrement parmi les titulaires d'une AFP (69%, voir **H1.c**).

H1.c Répartition des personnes diplômées selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des parents, volée diplômée en 2023



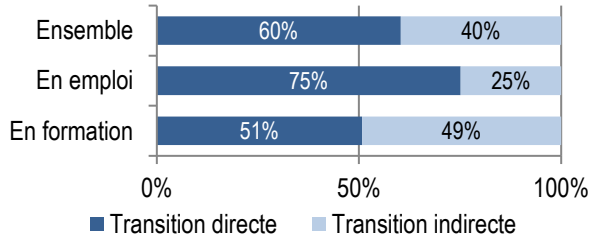
(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (58 maturités gymnasiales et 98 certificats de l'ECG).
(2) Examen complémentaire permettant aux titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder à toutes les filières des hautes écoles universitaires suisses et polytechniques fédérales.
(3) Y compris le diplôme cantonal d'assistante et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).
(4) La catégorie socioprofessionnelle des parents est essentiellement non renseignée, car il s'agit d'adultes et non d'élèves.
Source : SRED/nBDS, état au 31.12.2023

Une transition II pas toujours linéaire

Relevons le fait que les cheminements scolaires des jeunes jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II sont parfois pluriels et complexes, ponctués de réorientations, d'interruptions de formation ou de recommencements (voir fiches *D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II, D7 Durée jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II* et *G2. Type de diplôme secondaire II et âge à l'obtention* ; Laganà et Babel, 2018 ; Pollien et Bonoli, 2012 ; Doray et al., 2009).

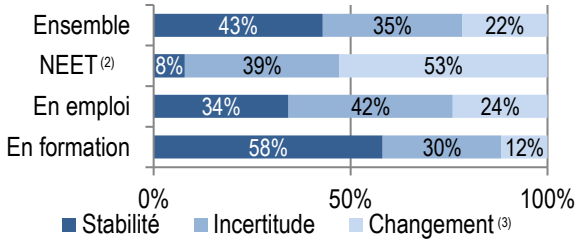
Après l'obtention d'un diplôme secondaire II, la linéarité n'est pas non plus la norme. Parmi les personnes diplômées en 2023, 40% des jeunes déclarent avoir connu une transition indirecte entre l'obtention de leur titre et leur activité 18 mois plus tard (voir **H1.d**) et moins de la moitié pensent que leur situation 18 mois après leur diplôme sera stable durant l'année suivante (voir **H1.e**). C'est le signe que le processus de transition s'étale souvent sur plusieurs années (Bachmann Hunziker et al., 2014) et qu'il est caractérisé par une fragmentation marquée. Par rapport à la volée diplômée en 2021, les transitions directes de la volée 2023 (vers un emploi ou une formation) sont globalement un peu moins nombreuses (60% contre 65%). C'est surtout le cas des jeunes qui suivent une formation en janvier 2025 (51% contre 58% pour la volée 2021). Elles et ils ont effectué plus souvent que la volée précédente (2021) des voyages et/ou des stages linguistiques, exercé temporairement un emploi ou effectué un stage professionnel, et accompli leur service civil ou militaire. Rappelons que la volée 2021 était encore marquée par la pandémie de COVID-19 et que les déplacements à l'étranger comportaient certaines restrictions. Celles et ceux qui travaillent, accèdent dans 75% des cas directement à l'emploi, (même si ce n'est pas toujours le même) et semblent continuer à profiter d'un marché de l'emploi dynamique, qui facilite l'embauche. Ce chiffre est stable par rapport à la volée 2021.

H1.d Transition (directe, indirecte) entre le diplôme et la situation 18 mois après, volée diplômée en 2023



N.B. Les jeunes ayant commencé directement (ou dans les trois mois) après le diplôme l'activité exercée 18 mois après le diplôme ont une transition directe. Les jeunes ayant connu d'autres activités avant celle exercée 18 mois après le diplôme (p. ex. une formation avant l'emploi occupé, un séjour linguistique avant une formation) ont une transition indirecte.

H1.e Perception[1] de la stabilité de la situation durant l'année suivante, volée diplômée en 2023



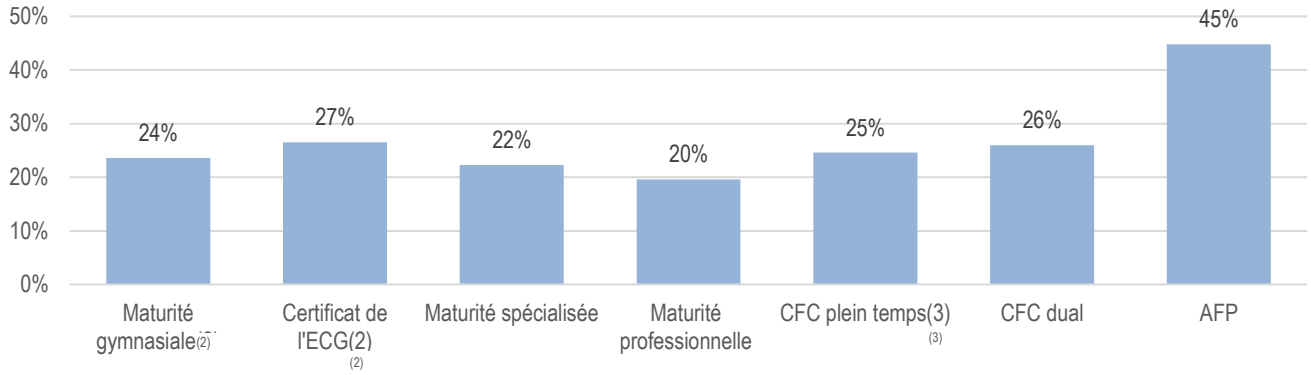
(1) Perception subjective et déclarée par la personne diplômée.
(2) NEET : Not in Education, Employment or Training (« ni en formation, ni en emploi, ni stagiaire »).
(3) Changement envisagé ou probable.

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Un soutien lors de la transition II demandé et diversement apprécié

La transition après le diplôme de niveau secondaire II repose la question de l'orientation (qu'elle confirme celle prise au début du secondaire II ou qu'elle la réajuste). Dans ce cadre, environ un quart des personnes diplômées déclarent avoir bénéficié d'un soutien dans ce domaine (aide, conseil, information, coaching) (voir **H1.f**). Soulignons qu'à Genève, il existe un large éventail de dispositifs institutionnels publics ou privés proposant ce type de soutien, accessibles, souvent gratuit, sous réserve de les solliciter (citons par exemple : la Cité des métiers de l'OFPC, le programme Boussole pour les collégiennes et collégiens, l'aide à l'orientation scolaire ou professionnelle, Jeunes@Work, Fondation ForPro). Les différences ne sont pas très importantes selon le diplôme, sauf pour les personnes qui ont accompli une AFP. Presque la moitié de ces dernières a été accompagnée dans cette transition, signe d'une mobilisation plus importante pour celles et ceux qui ont effectué une formation adaptée aux personnes disposant d'aptitudes essentiellement pratiques et dont la transition est plus difficile (voir fiche H2).

H1.f Proportion des personnes diplômées qui ont bénéficié d'un soutien[1] lors de la transition II, volée diplômée en 2023



(1) Conseil, information, coaching.
(2) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (58 maturités et 98 certificats de l'ECG).
(3) Y compris le diplôme cantonal d'assistante et assistant en gestion et en administration (au total 8 personnes diplômées).

Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Globalement, ces soutiens et conseils sont jugés plutôt très utiles (moyenne de 7.0 sur une échelle en 9 points où 1 signifie pas du tout utile et 9 très utile). Quelques différences s'observent selon le diplôme. Après une formation générale ou une formation professionnelle effectuée en école, les personnes diplômées jugent légèrement moins utile le soutien reçu.

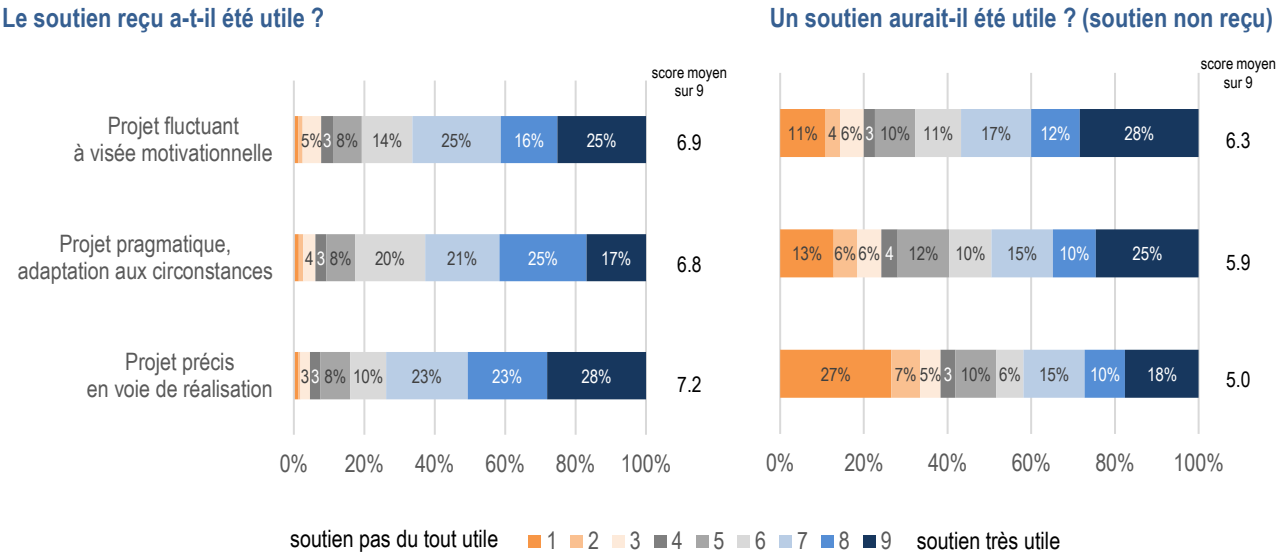
Parmi les personnes qui n'ont pas bénéficié de ce soutien (qui représentent la majorité des personnes diplômées), 50% estiment qu'une telle aide leur aurait été très utile (scores compris entre 7 et 9). Cette perception est globalement similaire quel que soit le diplôme obtenu, à l'exception des jeunes ayant obtenu un CFC en école à plein temps : la proportion de celles et ceux considérant ce soutien comme particulièrement utile monte alors à 59%.

Plus que le diplôme, c'est l'état des projets professionnels ou de formation des jeunes qui influe sur l'évaluation du soutien lors de la transition II avec des situations assez contrastées (voir **H1.g**). Le soutien lors de la transition à la vie active ou vers des études supérieures semble bien ciblé pour qui a un projet assez fortement élaboré. Elles et ils sont satisfaits du soutien reçu et l'absence de soutien correspond essentiellement à une absence de besoin. Celles et ceux qui déclarent avoir un projet futur précis en voie de réalisation, évaluent davantage positivement les soutiens reçus (note de 7.2) ; ces jeunes disent dans le même temps que si elles et ils n'en ont pas reçu, c'est parce que cela ne leur était pas très utile (5.0).

A l'inverse, pour celles et ceux dont la transition II est moins maîtrisée (avec une adaptation aux circonstances), le soutien reçu semble moins bien ciblé, alors que leur demande est plus forte en la matière. Les jeunes dont le projet est moins choisi, mais davantage le résultat d'un certain pragmatisme au regard des circonstances (entre contraintes et opportunités), jugent ainsi le soutien reçu un peu moins utile (6.8) ; en revanche, celles et ceux qui n'en ont pas eu, considèrent a posteriori que ce soutien aurait été plutôt utile (5.9 sur 9).

Enfin, pour les jeunes dont les projets d'avenir sont fluctuants et peu fixés, servant davantage à maintenir une motivation qu'à se réaliser, le soutien est assez apprécié : elles et ils trouvent à la fois plutôt utile d'avoir reçu un soutien à la transition II (6.9) et, lorsqu'elles ou ils n'en ont pas reçu, jugent que cela leur aurait été relativement utile (6.3).

H1.g Perception du soutien (reçu ou non reçu) lors de la transition à la vie active ou vers les formations supérieures selon l'état du projet d'avenir, volée diplômée en 2023

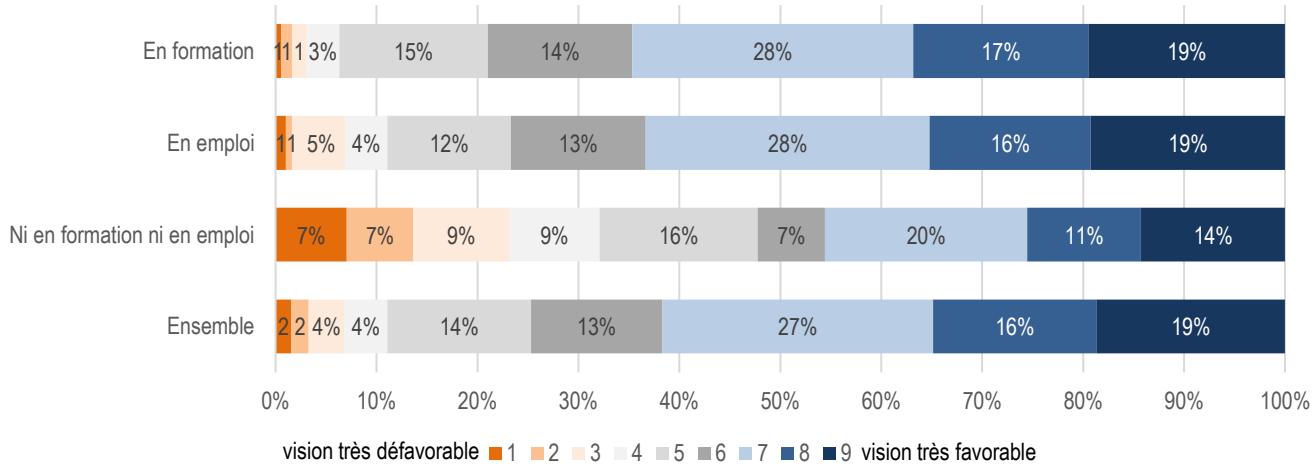


Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Une volée qui a une vision positive de son avenir

Avec un diplôme secondaire II en poche, une grande majorité des jeunes semblent avoir une vision plutôt favorable de leur avenir, qu'elles ou ils soient en formation ou en emploi (voir **H1.h**). Sur une échelle allant de 1 (vision *très défavorable*) à 9 (vision *très favorable*), près des deux tiers des jeunes en emploi ou en formation donnent une note égale ou supérieure à 7 sur 9. Globalement, plus de 350 jeunes (8%) ont une vision très pessimiste de leur avenir (note inférieure ou égale à 3 sur 9), cette proportion s'élève à 23% (soit un peu moins de 200 jeunes) pour celles et ceux qui ne sont ni en formation ni en emploi 18 mois après avoir obtenu leur diplôme secondaire II. Ces visions contrastées de leur avenir renforcent l'enjeu de l'accompagnement et du soutien lors de la transition après un diplôme secondaire II.

H1.h Vision de son avenir, 18 mois après l'obtention d'un diplôme secondaire II[1], volée diplômée en 2023



[1] Les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes ne sont pas pris en compte.
Source : SRED/Enquête EOS 2025 (volée diplômée en 2023).

Rami Mouad et François Rastoldo
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Sarah Najjar)

Pour en savoir plus

- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2019). « La formation professionnelle en deux ans : pour quel·le·s jeunes, avec quels parcours de formation et pour quelles insertions ? » In L. Bonoli et al. (dir.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse. Le « modèle » suisse sous la loupe* (pp. 199-224). Zurich et Genève : Seismo
 https://www.hefp.swiss/enjeux-de-la-formation-professionnelle-en-suisse
- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.
 http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.
 https://www.ge.ch/document/situation-diplomes-enseignement-public-genevois-18-mois-apres-obtention-leur-titre-volee-2007
- Doray, P., Comoe, E., Trottier, C., Picard, F., Murdoch, J., Laplante, B., Moulin, S., Marcoux-Moisan, M., Groleau, A. et Bourdon, S. (2009). *Parcours scolaires et modes de transition dans l'enseignement postsecondaire canadien*. *Note 4 : Projet transitions (Vol. 45)*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.
 https://archivesoresquebec.ca/id/eprint/226/1/transition_note_recherche_4.pdf
- Laganà, F. et Babel, J. (2018). *Parcours de formation dans le degré secondaire II. Analyses longitudinales dans le domaine de la formation, édition 2018*. Neuchâtel : OFS.
 https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/transitions-parcours-domaine-formation/secondaire-II.assetdetail.5026680.html
- Office cantonal de la statistique (2019). *Taux de chômage dans le canton de Genève et en Suisse depuis 1975*, récupéré de
 https://statistique.ge.ch/domaines/03/03_03/tableaux.asp#3
- Pollien, A. et Bonoli, L. (2012). « Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse », *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*. Lausanne : FORS.
 https://forscenter.ch/working-papers/fwp-2012-00002/
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). „Berufsbildungverläufe von Jugendtlichen in Genf". In Häfli, K., Neuenschwander, M. et Schumann, S. (eds), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs und Transitions forschung in der Schweiz* (pp. 161-186). Stuttgart: Springer VS.
 http://link.springer.com/chapter/10.1007%2F978-3-658-10094-0_7#page-1

Pour comprendre ces résultats

L'enquête EOS : il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève.

Le questionnaire, adressé à l'ensemble des titulaires d'un diplôme de niveau secondaire II (CITE 3) acquis à Genève, est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation 18 mois après la certification (soit janvier 2025 pour les personnes diplômées en juin 2023), une évaluation de cette situation, un descriptif des activités effectuées entre le diplôme et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Depuis l'enquête réalisée en janvier 2021, des questions complémentaires sont adressées aux personnes diplômées concernant le vécu de leur formation secondaire II (plaisir, motivation, difficultés), ainsi que sur les soutiens dont ils ou elles ont pu éventuellement bénéficier durant leur formation.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, dans le cas de la poursuite d'études, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

Effectifs pondérés : le taux de réponse à l'enquête est de 48% pour l'enquête réalisée auprès des personnes diplômées en 2023 (3'190 personnes ont répondu sur 6'709 personnes diplômées). Une pondération a donc été effectuée sur la base de six critères, pour tenir compte des non-réponses : âge, type de diplôme, genre, catégorie socioprofessionnelle, nationalité et première langue parlée.

Validation des acquis : la validation des acquis de l'expérience se déroule selon une procédure structurée qui permet de prendre en compte différents acquis, d'attester les compétences opérationnelles et d'obtenir un titre formel. La voie de la validation des acquis de l'expérience prévoit que les candidates et candidats démontrent, à l'aide d'un dossier et d'un entretien, qu'ils et elles possèdent les compétences opérationnelles requises pour le diplôme sanctionnant la formation professionnelle initiale choisie. Les lacunes au niveau de ces compétences peuvent être comblées par un complément de formation ou par davantage d'expérience professionnelle. Si le ou la candidate remplit toutes les exigences, il ou elle obtient le diplôme reconnu par la Confédération (source : Secrétariat d'État à la formation à la recherche et à l'innovation [SEFRI]).

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP)
Service de la recherche en éducation
12, Quai du Rhône ● 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00 ● sred@etat.ge.ch ● https://www.ge.ch/dossier/analyser-education